

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	34
Représentés	8
Absent	1

Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2025

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le mercredi 25 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 18 juin 2025, s'est réuni à Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Thierry BALIAS, Stéphane BANCE, Malika BENKAHLA, Mathilde BEZACE, Kristian BOLLE-DALLIAH, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, El Arbi CHIRRANE, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Sabrina FONTAINE, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert Poudy, Hacès SASU, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

M. Hassan AOUMMIS pouvoir à Catherine DESPRÈS
Mme Hamida BOUGUEROUA pouvoir à Bénédicte HACHE
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Martine FOURNIAUD pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Walid SAYADI pouvoir à Moustapha THIAM

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Autorisation de cession d'un autocar par l'intermédiaire du site agorastore

Autorisation de cession d'un autocar par l'intermédiaire du site agorastore

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Amandine FRANCISOT,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-22

Considérant l'intérêt pour la Ville de réformer et mettre en vente l'autocar de marque IVECO BUS CROSSWAY immatriculé DS 367 BD via la plateforme Agorastore au montant de mise à prix fixé à 60 000 euros,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve la mise en vente aux enchères de l'autocar de marque IVECO BUS CROSSWAY immatriculé DS 367 BD via le site Agorastore pour un montant de mise à prix fixé à 60 000 euros.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de ladite cession.

ARTICLE 3 : Il est précisé que le véhicule fera l'objet d'une sortie de l'actif et des écritures de cession correspondantes sur le budget de la commune.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire

The image shows a blue ink signature of Tonino Panetta over a circular official stamp of the Municipality of Choisy-le-Roi. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE CHOISY-LE-ROI' and '77110'. The signature is written in a cursive style.